



MUPRAS

Ministère de Prévoyance
et d'Action Sociale
du Royal Air Maroc

MUPRAS DÉPÔTE DES AILES POUR VOTRE PROTECTION

REF: PRO/1004

DECLARATION DE MALADIE LONGUE DUREE : VALABLE 6 MOIS

Partie réservée à l'adhérent (e) ou ayant droit	
Nom et prénom :	oualal Halima
Matricule :	2594
N° CIN :	F 18214
Adresse :	2 Bis Rue NAHDA oujda
Bénéficiaire de soins :	☒ Adhérent ☐ Conjoint ☐ Enfant
Partie réservée au médecin traitant	
Je soussigne :	Dr. EL ATTAR NADIA
Spécialité :	Interne
N° ICE :	081196651
N° INPE :	081196651
Certifie que Mlle, Mme, M. :	oualal Halima
Nécessitant un traitement d'une durée :	☐ < 3 mois ☐ Entre 3 et 6 mois ☒ A vie

Arguments cliniques et résultats des examens complémentaires récents justifiant le diagnostic et traitement :

- Hypo Hypochromie (radio d'Harshimoto)
- méso de Biemer (a part la oujmaeth)

ci-joint ordonnance :

ment prescrit :

- Levo Thyro
- Hychox 10000

Je certifie les informations ci-dessus sincères et véritables

le 27 Octo 2022

signature du médecin traitant :

Dr. EL ATTAR NADIA
Spécialiste En Médecine Interne
Vacataire
N°P: 081196651
Polyclinique CNSS oujda

ce document est renouvelable une fois

selon la loi 08-09 relative à la protection des données à caractère personnel, MUPRAS garantit la confidentialité des informations communiquées